



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Attestation reconnaisant l'équivalence au label « Qualité des formations au sein des écoles de conduite » (pour accéder aux droits et dispositifs particuliers prévus à l'article L. 213-9 du code de la route)

Seuls les labels et certifications reconnus équivalents à l'article 7.5 de l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite » sont enregistrés.

Nom ou raison sociale : SUD PREVENTION SECURITE

N° d'agrément : E 23 006 00080

N° de déclaration d'activité : 93840391384

Adresse : 455 PROMENADE DES ANGLAIS IMMEUBLE ARENICE

Code postal : 06200 Ville : NICE

Cette attestation confirme l'avis favorable à l'enregistrement de l'équivalence au label « qualité des formations au sein des écoles de conduite », sous réserve du respect de l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label».

Cette équivalence au label « qualité des formations au sein des écoles de conduite » est valide du 11/01/2024 au 03/09/2026

Fait à Nice , le 11/01/2026

Le responsable en charge de l'éducation routière

l'Adjoint au délégué à l'éducation routière
des Alpes-Maritimes

Olivier COSTARELLA